



# FICHE TECHNIQUE PIGEONNIER

## Des pigeonniers pour réguler la surpopulation des pigeons.

Pour certains, ce sont des animaux familiers, pour d'autres, des **oiseaux** (*les scientifiques sont contre la dénomination « volatile »*) sales et bruyants.

Une chose est sûre : les pigeons prolifèrent et entraînent d'importantes dégradations matérielles.

La Ville de Marseille a décidé d'ajouter à son arsenal de lutte les pigeonniers dits « contraceptifs ».

**8 pigeonniers sont en fonctionnement sur la commune : 2 au Parc Borely, Parc Maison Blanche, Parc 26<sup>ème</sup> centenaire, Parc Bagatelle, Parc Colline Puget, Parc Chanot et Jardin du Pharo.**

L'intérêt de ces charmantes cabanes **composées de 100 cases nichoirs est triple :**

1/ il permet de réduire la population de pigeons par la stérilisation des œufs.

2/ il fixe les colonies à des endroits choisis.

3/ il facilite la surveillance de l'état sanitaire des animaux.

Le développement croissant de nos cités conduit les animaux commensaux de l'homme à s'adapter à nos nouveaux environnements. Confrontés à un espace urbanisé dense et à une nourriture pouvant être abondante, ils génèrent des problèmes de cohabitation.

Nombre d'espèces se sont adaptées à ces nouvelles conditions de vie, le pigeon Biset (*Columba livia*), issu de souche domestique entre autres.

Les pigeons de ville sont pour la plupart des pigeons bisets, (90 %) les autres espèces étant le Pigeon ramier et le Pigeon colombin. On trouve aussi de plus en plus la Tourterelle turque, plutôt dans les parcs, et en milieu semi-urbain ou péri-urbain.

Les pigeons nichent dans des cavités de bâtiments. Leurs populations sont issues principalement sinon exclusivement d'animaux d'élevage ayant échappé au contrôle de l'homme (phénomène de marronnage).

Le pigeon biset par son caractère semi-domestique nous permet de le fidéliser dans des pigeonniers.

Les nuisances qu'il provoque :

**Dégâts:** saletés et dégradation des immeubles.

**Bruit:** roucoulements incessants.

**Maladies:** risques potentiels d'extension de virus aux zones avicoles.



### **La perception des pigeons par les citoyens :**

Les pigeons de ville sont diversement appréciés. Leur présence ancienne fait qu'ils font souvent partie de la tradition d'un lieu, comme la place Saint-Marc à Venise. Un certain nombre d'habitants y sont attachés, prennent plaisir à les nourrir ou à les observer, tandis que d'autres développent une aversion voire une phobie à leur égard.

La montée du risque pandémique lié au virus H5N1 de la grippe aviaire de 2003 à 2006 a justifié dans de nombreux pays une interdiction de nourrir les pigeons.

### **Les nuisances dues aux pigeons :**

Ce sont uniquement les fortes concentrations d'oiseaux qui provoquent des nuisances. Le nourrissage sur la voie publique, bien qu'illégal, est à l'origine de la plupart de ces concentrations. L'apport de nourriture favorise une augmentation rapide du nombre d'oiseaux. Ce sont principalement les déjections, lorsque les oiseaux sont en groupe, qui pose problème. Leurs fientes maculent les rebords de fenêtres, les constructions, elles peuvent dégrader jusqu'à la pierre elle-même.

Le pigeon de ville et principalement le biset est responsable de nombreux maux et nuisances :

- émission de fientes (odeurs) et de particules allergènes.
- transport et transmission de maladies (bactéries, parasites, virus, grippe aviaire).
- leurs nids sont réputés attirer rats et insectes, lesquels pourraient également transmettre des maladies ;
- nuisances sonores sur les toits des habitations.
- dégradation des monuments par l'acidité des fientes et la salissure.
- Les dégâts liés aux fientes sont aussi à l'origine de demandes de captures, voire d'extermination de la part des riverains excédés.

### **Les moyens de contrôle de la population :**

**La Ville de Marseille a fait le choix d'une politique de gestion des pigeons et fait appel à des techniques douces et durables qui respectent la vie animale.**  
**Le pigeonnier redéfinit la place du pigeon dans la ville.**

## «Les pigeons dans la ville par une gestion raisonnée, durable et éthique»

### **Le pigeonnier urbain :**

Les objectifs de gestion recherchés en installant un pigeonnier sont de :

- Maîtriser des concentrations de pigeons
- Contrôler l'état sanitaire des oiseaux
- Surveiller la mortalité
- Nettoyer les fientes

### **Des mesures d'accompagnement :**

Pour réussir, l'implantation du pigeonnier dans un quartier doit être accompagnée de différentes mesures avec la participation des habitants (sensibilisation des nourrisseurs de pigeons, informations des riverains).

### **Critères d'installation d'un pigeonnier :**

Un pigeonnier doit être installé de manière à concilier la présence des oiseaux et la vie des citadins.

### **Attractivité d'un pigeonnier :**

Il faut attirer les oiseaux dans un habitacle restreint qui doit rivaliser et l'emporter sur des lieux choisis en ville par les pigeons.

Il faut que l'aménagement intérieur corresponde à la biologie de l'oiseau et à la facilité de l'entretien (des cases spacieuses, un dévidoir à graines, une bonne aération sans courant d'air, des surfaces planes et sans recoin).

Idéalement, le pigeonnier devra être situé dans un espace vert de type parc ou jardin et éloigné des habitations.

L'emplacement choisi devra rester facilement accessible pour les véhicules transportant les fournitures, le matériel et l'outillage nécessaires à la pose et l'entretien du pigeonnier.

### **Orientation :**

L'exposition du bâtiment doit être guidée par le souci d'un ensoleillement maximum et d'une protection contre la pluie et les vents dominants.

Le pigeonnier doit être édifié sur une plate-forme d'une hauteur minimale de 2,5 mètres, celle-ci supportée par des pieds dans le but de protéger l'intérieur des rats, belettes, fouines, souris et des hommes.

### **Aménagement intérieur :**

Certains impératifs doivent être respectés dont deux principaux :

- il doit être bien adapté à la biologie de l'oiseau.
- être facile d'entretien et lors de celui-ci éviter tant que possible un trop grand stress des pigeons.

100 alvéoles (classiques) de nidification, réparties sur les parois intérieures, conçues pour recevoir des nids en carton jetables, avec un réservoir de nourriture et un autre d'eau intégrés.

Les cases :

Elles sont d'une dimension de 25 cm de large sur 30 cm de profondeur et 25 cm de hauteur.

C'est un moule à paille et il peut avoir une durée de vie de 3 ans.

On y installera de la paille (les brins enchevêtrés les uns dans les autres) qui doit bien remplir le nid.

Les cases aménagées en bois doivent assurer confort, hygiène et tranquillité au couple qu'elle loge.

Les recoins difficiles d'accès seront évités pour en faciliter les nettoyages.

Un système de ventilation sera prévu pour une bonne aération du pigeonnier, c'est primordiale pour la bonne santé des pigeons.

### **Opérations préliminaires :**

Mise en fonctionnement du pigeonnier

Les pigeons installés dans le pigeonnier seront capturés sur la zone d'édification du pigeonnier.

C'est une garantie pour que les animaux restent sur le site.

Installation de couples bagués (entre 40 et 50 pigeons).

Les pigeons installés dans le pigeonnier resteront enfermés 6 à 8 semaines, le temps de leur adaptation.

Durant cette phase de mise en fonctionnement, les techniciens effectueront un passage 2 fois par semaine, afin d'apporter les soins nécessaires si besoin, de l'eau et de la nourriture.

### **Opérations hebdomadaires (26 passages par AN) :**

Un passage tous les quinze jours minimum sera effectué pour nettoyer le pigeonnier, donner des graines et de l'eau aux pigeons, et leur prodiguer des soins si nécessaire, nettoyer l'intérieur des pigeonniers, procéder à la désinfection et à la désinsectisation, enlever et évacuer les fientes, ainsi que nettoyer des abords immédiats.

La régulation des naissances dans le pigeonnier se fait par la stérilisation des œufs. Les œufs sont retirés à chaque maintenance.

Les œufs nouvellement pondus seront si besoin stérilisés selon trois méthodes :

- prendre l'œuf dans une main et le secouer très fortement pendant au moins 30 secondes
- fêler légèrement la coquille de l'œuf
- ou retirer l'œuf et lui substituer un œuf factice

On remettra après les œufs à leurs places initiales, ce qui évitera que la pigeonne pondre immédiatement après, ce qui risquerait de l'épuiser. Le couple couvera les œufs stérilisés jusqu'à la fin de la période normale d'incubation (17 à 20 jours)

La vérification des œufs sera réalisée à chaque maintenance.

Il en est laissé un ou deux par semaine pour montrer aux pigeons que c'est un lieu où il peut y avoir succès de reproduction.

Il faut laisser naître au moins un pigeonneau arrivant jusqu'à l'âge adulte par couple et par an pour éviter que les couples quittent le pigeonnier.

### **Opérations semestrielles :**

A l'occasion des interventions, un nettoyage approfondi par semestre (soit 2 par an) sera effectué pour nettoyer tout l'intérieur et l'extérieur des pigeonniers (murs, toit, poteaux, pieds), ainsi que les abords.

Il sera aussi effectué un déparasitage externe sur les pigeons.

### **Contrôle des populations dans les pigeonniers :**

- Évaluation du nombre de pigeons aux abords et dans les pigeonniers.
- Contrôle des pontes par case et par pigeonnier.
- Contrôle et limitation des naissances avec la remise en place des œufs des nichées après stérilisation (secouage).
- Bagueage des pigeonceaux (au plus tard 2 semaines après leur naissance).

Il faudra, autant que possible, profiter des moments où les parents auront quitté le pigeonnier pour mettre la bague.

Les techniciens tiendront une fiche de suivi où seront notés (date de pontes, œufs stérilisés, naissances, morts, ...)